

Communiqué de presse
26 juin 2023

ORATIO AVOCATS conseille LE GROUPE LA BOUCHERIE dans le cadre de la reprise en plan de cession de la société NEW COURT (COURTEPAILLE)

Oratio Avocats a accompagné LE GROUPE LA BOUCHERIE, groupe français de restauration qui rassemble plusieurs enseignes (Restaurant La Boucherie, Poivre Rouge, Bistrot du Boucher, Le Kiosque du Boucher, Mister Döner et Constant) dans le cadre de la reprise en plan de cession de la société NEW COURT, exploitant l'enseigne COURTEPAILLE (chaîne française de restaurants spécialisée dans les grillades de viande).

Par jugement en date du 21 juin 2023, le Tribunal de commerce de Nanterre a retenu le projet de reprise présenté par LE GROUPE LA BOUCHERIE permettant ainsi de préserver l'activité de 87 restaurants intégrés et franchisés et l'ensemble des salariés y attachés.

Cette décision vient saluer la volonté du GROUPE LA BOUCHERIE de relancer cette enseigne iconique de la restauration française.

LE GROUPE LA BOUCHERIE est conseillé par l'équipe Restructuring du Cabinet ORATIO AVOCATS composée pour cette opération de Guillaume CLOUZARD, associé et Clara DUBILLOT, collaboratrice.

Les organes de la procédure sont :

- La SCP ABITBOL & ROUSSELET, prise en la personne de Me Frédéric ABITBOL et la SELARL EL BAZE CHARPENTIER, prise en la personne de Me Jonathan ELBAZE, en qualité d'administrateurs judiciaires,
- Me Patrick LEGRAS DE GRANCOURT et la SCP BTSG, prise en la personne de Me Marc SENECHAL, en qualité de mandataires judiciaires.

A propos du GROUPE LA BOUCHERIE

Fondé en 1987 par la famille Baudaire, le GROUPE LA BOUCHERIE est un groupe français de restauration qui rassemble plusieurs enseignes, Restaurant La Boucherie, Poivre Rouge, Bistrot du Boucher et des nouveaux concepts : Le Kiosque du Boucher, Mister Döner et Constant. Le chiffre d'affaires 2022 des restaurants sous enseignes s'élevait à 160 millions € TTC. Ce Groupe particulièrement verticalisé, dont le développement s'est accéléré dans les années 2000, compte depuis la reprise de Courtepaille 253 restaurants et près de 3 000 collaborateurs.

Le siège social du groupe se situe à Saint-Barthélemy d'Anjou (49) près d'Angers. Il est propriétaire de son propre atelier de découpe et d'affinage à Brive-la-Gaillarde, de sa plateforme de distribution, de son centre de formation, ainsi que d'une unité de création des recettes.

www.la-boucherie.fr

A propos d'ORATIO AVOCATS

Créé en 1970, ORATIO AVOCATS est un cabinet d'affaires implanté à Angers, Anglet, Cholet, Chartres, La Rochelle, Le Mans, Lorient, Lyon, Montaigu, Nantes, Paris, Saumur, Toulouse, Tours, Vienne et Villefranche-sur-Saône. Regroupant plus de 100 avocats totalisant plus de 200 professionnels, ORATIO AVOCATS couvre l'ensemble du spectre du droit des affaires, en conseil et en contentieux. Le cabinet s'appuie par ailleurs sur un important réseau interprofessionnel en France, fondé sur l'alliance avec la société de conseil, audit et expertise comptable Baker Tilly, et dans le monde via le réseau Baker Tilly (145 pays).

www.oratio-avocats.com

Contact presse :

Marie Merklen – Consultante média et influence

Eliott & Markus

m.merklen@eliott-markus.com

T. + 33 1 85 09 31 78